



**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU LUNDI 7 DECEMBRE 2017 À 20H30**

**L'an deux mille dix-sept,**

Le sept décembre à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Gilles STUDNIA, Maire de Saint-Nom-la-Bretèche, Vice-président de la Communauté de Communes Gally Mauldre.

**Présents :** Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Florent BORON, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER, Thomas BATIGNE, Pierre VEZY, Agathe SCARDILLI, Capucine DESBOIS, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREVY, Elisabeth CHAPPEY, Christian GHEZ, Anne HEINKELE, Marie-Pierre DRAIN, Christian PERROUD, Jean-Marie CHAZAL

**Procurations :**

Éric FROMMWEILER à Florent BORON  
Carla MARTINS NETO à Muriel DEGAVRE  
Karel KURZWEIL à Axel FAIVRE  
Christophe GOETHALS à Sylvie SORMAIL  
Michel MOREAU à Gilles STUDNIA  
Dominique GERBERT à Gérard PARFAIT  
Bertrand CHANZY à Christian PERROUD  
Patrick LEGER à Marie-Pierre DRAIN

**Secrétaire de séance :** Gilles STUDNIA

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 20h30.

A) Décisions du Maire, en vertu de la délibération n°2016-09/63 du 12 septembre 2016, portant délégation de pouvoir confiée au Maire par le Conseil Municipal :

N°57 : Marchés de travaux d'aménagement de la maison de santé – Attribution des marchés

N°58 : Contrat de maintenance ascenseur 2 et 2 bis, avenue des Platanes au sein de la commune de Saint-Nom-la-Bretèche

N°59 : Avenant au contrat d'assistance du logiciel Concerto Opus interface GFI

N°60 : Contrat d'assistance, de maintenance et d'exploitation des progiciels « Fiscalité OFEA »

N°61 : Avenant au contrat d'assistance du logiciel Concerto Opus licences

N°62 : Avenant au contrat d'assistance du logiciel fiscalité

N°63 : Convention d'abonnement à la mise à jour Oracle

N°64 : Avenant n°1 au marché 2016MA12 fournitures et services téléphonie fixe mobiles et accès internet

N°65 : Protocole d'accord présenté par la société Publihebdo

B) Note de synthèse :

Entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

I. **N° 2017-11/73** : Modification des statuts de la CCGM

RAPPORTEUR : Gilles STUDNIA

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

**APPROUVE** la modification des statuts adoptée par délibération du Conseil de la Communauté de communes Gally Mauldre N°2017-11-66 le 29 novembre 2017.

**DIT** que la présente délibération exécutoire sera notifiée à M le Président de la CC Gally Mauldre, afin qu'il puisse solliciter de M le Préfet l'arrêté entérinant la modification des statuts.

ONT VOTE POUR :

Gilles STUDNIA, Axel FAIVRE, Muriel DEGAVRE, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Sylvie SORMAIL, Florent BORON, Éric FROMMWEILER représenté par Florent BORON, Carla MARTINS NETO représentée par Muriel DEGAVRE, Camilla BURG, Isabelle TRAPPIER, Thomas BATIGNE, Pierre VEZY, Agathe SCARDILLI, Karel KURZWEIL représenté par Axel FAIVRE, Christophe GOETHALS représenté par Sylvie SORMAIL, Michel MOREAU représenté par Gilles STUDNIA, Capucine DESBOIS, Dominique GERBERT représenté par Gérard PARFAIT, Anne GUINAMARD, Grégory DUTREVVY, Elisabeth CHAPPEY, Christian GHEZ, Anne HEINKELE, Bertrand CHANZY représenté par Christian PERROUD, Marie-Pierre DRAIN, Christian PERROUD, Patrick LEGER représenté par Marie-Pierre DRAIN, Jean-Marie CHAZAL

C) Questions diverses

La séance prend fin à 21h30

Fait à Saint-Nom-la-Bretèche, le 11 décembre 2017.

Affiché le 11 décembre 2017.

Maire de Saint-Nom-la-Bretèche,  
Vice-président de la communauté  
de communes Gally Mauldre,

Gilles STUDNIA

